

**MODULE : PHONETIQUE CORRECTIVE & ARTICULATOIRE**

**NIVEAU : 1ère ANNEE // SEMESTRE I // GROUPE : 06**

**ENSEIGNANTES : Mme Soued DJOUDI**

## **I-LAPHONETIQUE ET SES CONCEPTS**

### **Introduction**

Une langue est d'abord parlée : les hommes communiquent entre eux au moyen de signes, formés de sons qu'ils émettent en faisant vibrer l'air expiré des poumons, par des mouvements particuliers des cordes vocales, de la langue et des lèvres (Dubois J et R Lagane, 1997 :9). Or, cette notion de sons est très ambiguë ; la phonétique et la phonologie sont deux disciplines très proches l'une de l'autre, répondent d'une façon objective à cette notion en traitant les sons comme des entités physiques qu'on peut décrire.

C'est **Nicholas TROUBETZKOY** qui a établi la distinction entre **Phonétique** et **Phonologie**. La phonétique s'occupe de la description des sons du point de vue de leur production, quant à la phonologie, elle s'intéresse aux sons du point de vue de leur fonction. A la limite, on pourrait étudier les caractéristiques phonétiques d'une langue qu'on ne comprenait même pas, mais il faut comprendre une langue pour faire de la phonologie.

Dans le processus de l'apprentissage de toute langue, la prononciation représente le mécanisme indispensable au fonctionnement et au maniement de la langue comme instrument de communication. La prononciation est présente dans les deux aspects de la communication : on l'a trouvée la phonation par l'émission et dans la réception par l'audition. En fait parler une langue étrangère signifie acquérir l'habitude de produire d'une manière correcte sur le plan phonique/graphique la structure de la langue en question. Cependant acquérir une bonne prononciation apparaît comme l'étape primordiale dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère, étant donné que l'expression orale est la forme la plus courante et la plus caractéristique de la communication. La prononciation est ainsi impliquée dans l'expression écrite que ce soit dans l'acte d'émission ou de réception, elle est présente sous la forme de ce qu'on appelle « le parlé intérieur » qui accompagne toute manifestation linguistique.

## 1. Définition

Le mot **phonétique** vient du grec « **phône** » qui veut dire= **la voix**. Il renvoie à un domaine de la linguistique consacré à l'étude scientifique de la face matériel du langage. Son unité d'analyse est le « **son** ».

La phonétique désigne l'étude scientifique des éléments du langage produit par la voix et des processus de la communication parlée.

## 2. Ses branches

La phonétique se divise en trois branches (ces branches correspondent aux principaux éléments constitutifs du schéma de la communication de **Roman Jakobson**, soit l'émetteur, le message et le récepteur.

### 2.1. La phonétique articulatoire (physiologique)

Cette branche prend en charge l'étude de la production des sons par les organes de phonation. Elle se penche sur le côté anatomique de l'appareil phonatoire. (S'occupe de l'activité des cordes vocales, de la bouche ..... qui rendent possible la parole. Par exemple, nous savons que faire un p en français, il faut mettre les deux lèvres ensemble, sortir un peu d'air des poumons et ensuite ouvrir les lèvres). Elle correspond à l'étape de la **production**.

### 2.2. La phonétique acoustique (physique)

Elle analyse l'émission, la propagation et la réception des ondes qui constituent les sons du langage humain. (Examine les caractéristiques sonores des sons du langage. Par exemple, nous savons que le son produit par la consonne s en français a une fréquence plus élevée que le son produit par une consonne comme ch (sou/chou). Elle correspond à l'étape de la **transmission**.

### 2.3. La phonétique auditive

Elle est à la fois une discipline particulière et une branche des deux précédentes dans la mesure où elle met en œuvre des appareils perfectionnés pour compléter, préciser et corriger la simple

observation. (Examine les phénomènes de perception des sons du langage par les êtres humains. Par exemple, qu'est-ce qui nous permet de saisir une syllabe accentuée ?

Est-ce la durée, la force, la fréquence ou une combinaison des trois ?). Elle correspond à l'étape de la **perception**.

### **3. Ses domaines**

**3.1. La phonétique générale :** elle étudie l'ensemble des possibilités phoniques de l'homme à travers toutes les langues naturelles, la réalisation phonique de toutes les langues.

**3.2. La phonétique particulière :** elle étudie toutes les réalisations phoniques d'une seule langue.

**3.3. La phonétique comparative :** elle étudie les analogies et les différences entre les sons émis par l'homme dans le cadre de deux ou plusieurs langues.

**3.4. La phonétique historique, diachronique ou évolutive :** elle étudie l'évolution des sons à travers l'histoire et à travers le temps d'une ou de plusieurs langues.

**3.5. La phonétique descriptive, synchronique ou statique :** elle s'occupe de définir et de classer les phonèmes ou combinaisons de phonèmes soit du langage en général soit d'un parler donné à un moment.

**3.6. La phonétique corrective :** elle corrige et améliore la prononciation des sons.

### **4. Distinction entre phonétique et phonologie**

La différence entre phonétique et phonologie peut se comprendre à partir de celle qui existe entre phonème et son. Le concept à partir duquel travaille la phonologie est le concept de phonème. Le phonéticien s'intéresse donc à la manière dont les locuteurs d'une langue réalisent des sons. Le phonologue s'intéresse à la manière dont chaque langue sélectionne, dans l'éventail de sons qui sont à sa disposition, un certain nombre d'entre eux, à partir desquels elle crée des phonèmes qui vont être pertinents dans son système.

La phonologie décrit les phonèmes d'une langue, mais essentiellement en tant que ceux-ci peuvent s'organiser en système. Les particularités phonétiques de telle ou telle langue ne l'intéressent pas. Ce qui l'intéresse est la manière dont les phonèmes sélectionnés par une langue donnée s'organisent dans le système que forme cette langue et sont susceptibles de se combiner ensuite dans la réalisation d'un énoncé.

## **5. Le mécanisme de l'appareil phonatoire**

L'appareil phonatoire est l'ensemble des organes qui permettent à l'être humain d'articuler les sons du langage. Cet ensemble est composé de trois parties :

**5.1.** L'appareil respiratoire

**5.2.** Le larynx avec les cordes vocales qui en se contractant font entrer en vibration la colonne d'air expiré.

**5.3.** Les cavités supra-glottiques (situées au-dessus de la glotte), le pharynx, la cavité buccale, la cavité nasale et la cavité labiale.

# L'APPAREIL PHONATOIRE

## I-L'ensemble sous-glottique (l'appareil respiratoire)

↓  
**Les poumons** qui emmagasinent l'air pour le libérer lors de la production phonique

## II-L'ensemble glottique ou laryngé

↓  
**Le larynx** : sorte de boîte qui se situe dans la partie supérieure de la traché artère.  
**Les cordes vocales** : c'est l'organe le plus important de l'appareil phonatoire.

## III.L'ensemble supra-glottique

↓  
**Deux cavités permanentes**

↙ ↘  
**Cavité pharyngale**

**Cavité buccale**

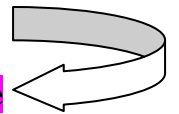
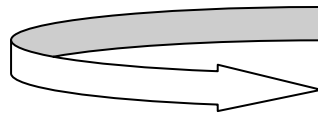
↙ ↘  
**Palais**

**Palais**

**Deux cavités occasionnelles**

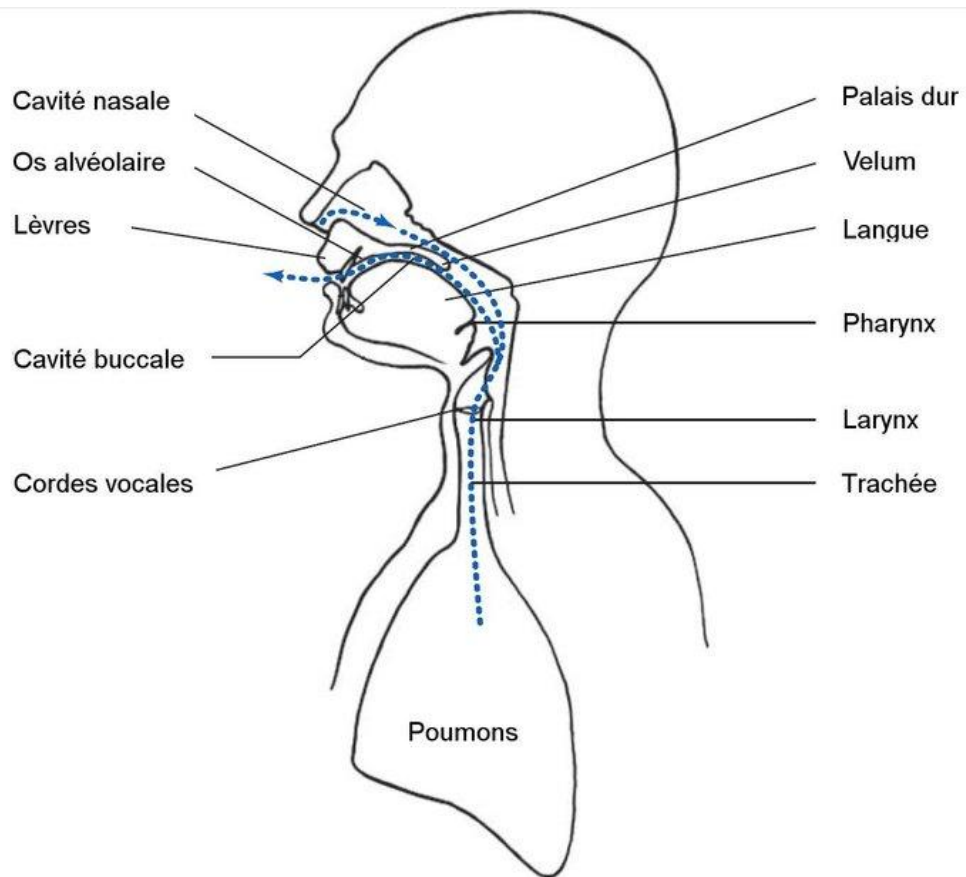
↙ ↘  
**Cavité nasale**

**Cavité labiale**

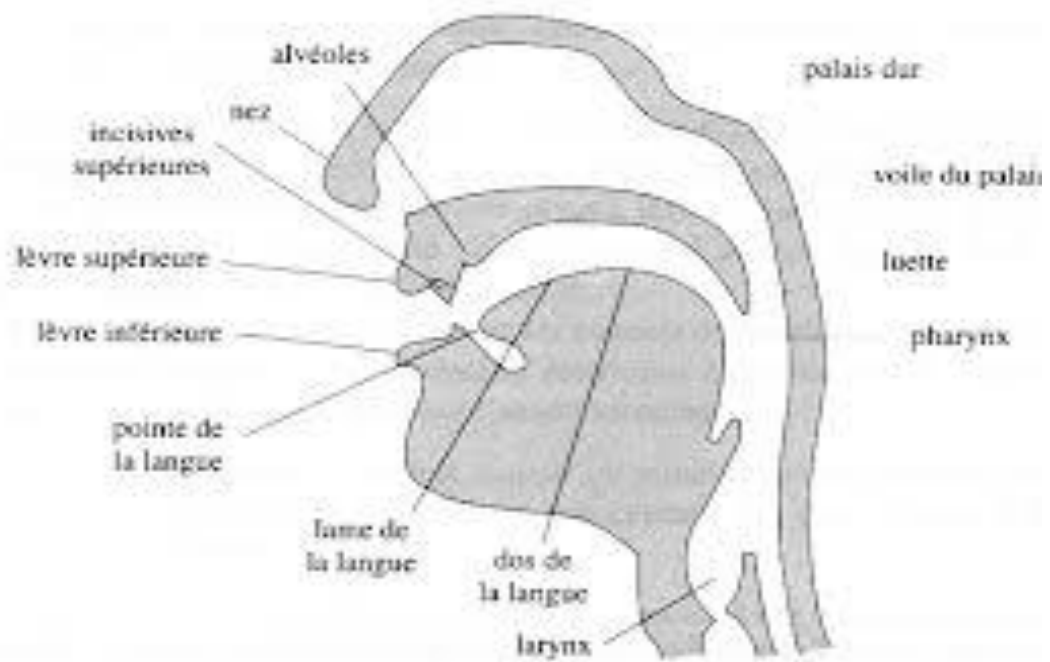


(se termine par les  
alvéoles)

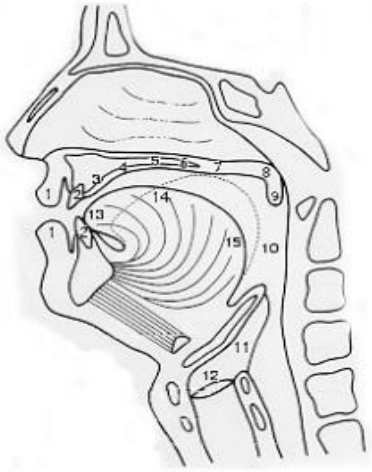
(se termine  
par la luette).



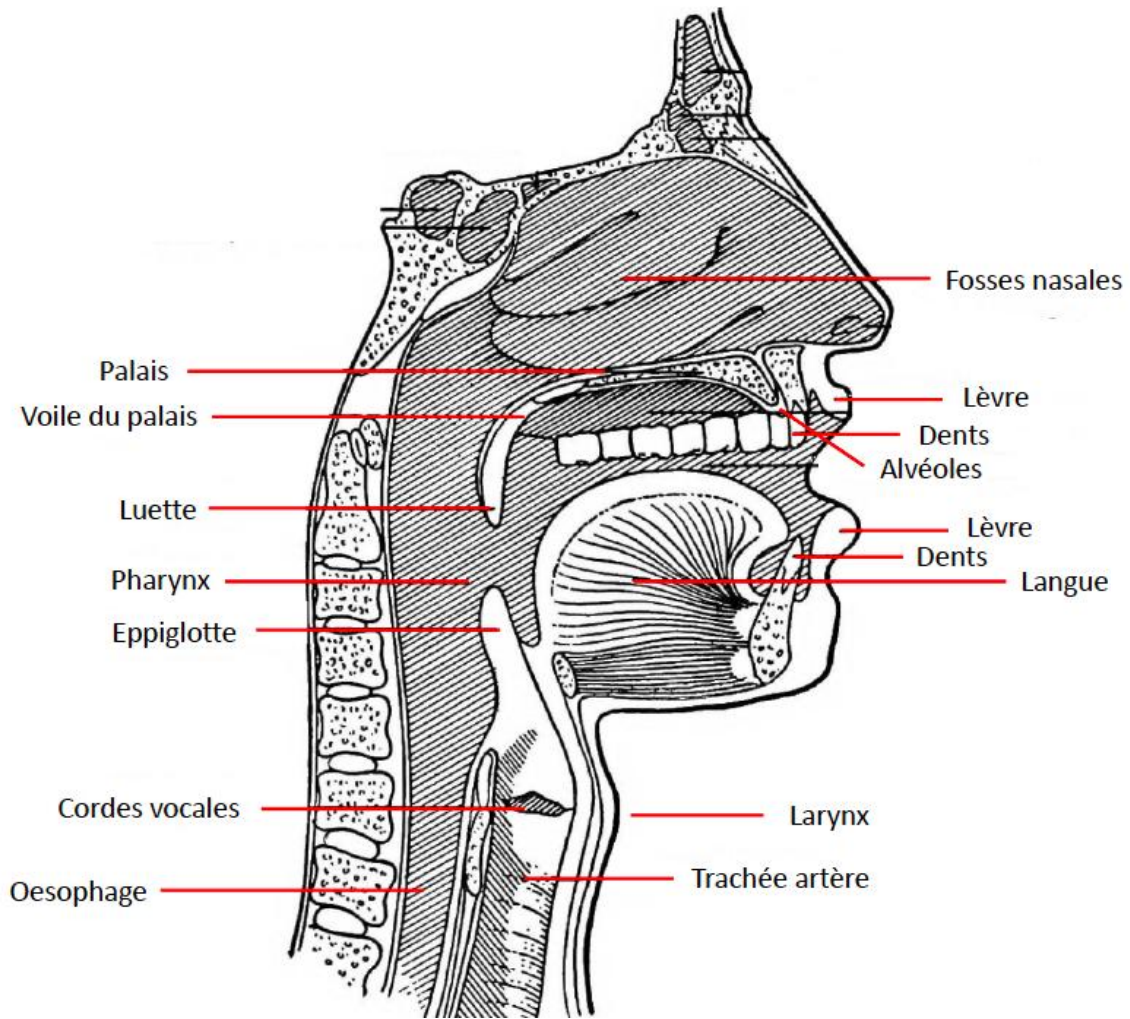
## L'appareil phonatoire



# L'appareil phonatoire

	Organe anatomique	Nomenclature phonétique correspondante		
	1	lèvres	labiales	
	2	dents	dentales	
	3	alvéoles	alvéolaires	
	4	palais dur	pré-palatales	
	5		médio-palatales	
	6		post-palatales	
	7	voile du palais	pré-vélares	
	8		post-vélares	
	9	lucette ( <i>uvula</i> )	uvulaires	
	10	pharynx	pharyngales	
	11	larynx	laryngales	
	12	glotte	glottales	
	13	de la langue	apicales (pré-dorsales)	dorsales
	14		médio-dorsales	
	15		radicales (post-dorsales)	





## L'appareil phonatoire